

# Répartition des tâches entre les diverses organisations et les divers partenaires dans la formation professionnelle initiale des assistantes en pharmacie CFC

#### OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie)

- Il assure la responsabilité stratégique du projet dans la révision des apprentissages professionnels et donne mandat d'organiser des examens de consistance.
- Il élabore une ordonnance sur la formation, l'envoie en procédure de consultation, puis l'édicte avec ses éléments législatifs.
- Il veille au respect des directives dans l'élaboration du plan de formation, l'envoie en procédure de consultation, puis l'approuve.
- Il représente la Confédération au sein de la commission «Développement professionnel & Qualité» (D&Q).
- Il supervise l'application de la Loi sur la formation professionnelle (LFPr) par les cantons.
- Il répond à toutes les questions d'ordre juridique concernant l'ordonnance sur la formation.

## CSFO (Centre suisse de services - Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière)

- Il accompagne, dans toute la Suisse et de façon spécifique à chaque région linguistique, l'élaboration des documents nécessaires aux procédures de qualification.
- Il s'occupe de la mise en page, de l'impression et de l'expédition, dans les délais fixés, des documents en question aux services responsables des examens pour la formation professionnelle initiale.
- Il met les documents nécessaires aux procédures de qualification à la disposition des responsables d'examen des cantons (offices, services ou union des arts et métiers), conformément à la liste de commande.
- Il assume la direction du secrétariat de l'instance «Responsables d'examen» de Suisse alémanique et de la sous-commission latine des procédures de qualification (SCOP).

### pharmaSuisse

- Elle assure l'échange d'informations avec les sociétés cantonales de pharmacie.
- Elle assure l'échange d'informations avec la commission de surveillance des cours interentreprises.
- Elle élabore des directives pour l'organisation et la réalisation des cours interentreprises.
- Elle organise des formations pour les conférenciers.
- Elle élabore des moyens auxiliaires et des documents de cours.
- Elle entretient le contact avec la commission «Développement professionnel & Qualité» de pharmaSuisse.
- Elle élabore les documents nécessaires pour les trois lieux de formation.
- Elle organise des journées d'information et des formations pour les trois lieux de formation.
- Elle propose un service de renseignement et de coordination pour toutes les questions ayant trait aux assistantes en pharmacie.

#### Sociétés cantonales de pharmacie

- Elles assurent l'échange d'informations avec les membres de leur canton.
- Elles assurent l'échange d'informations avec les commissions des cours interentreprises.
- Elles maintiennent le contact avec les écoles professionnelles et les cours interentreprises.
- Elles assurent l'échange d'informations entre la commission des cours interentreprises de pharmaSuisse et les conférenciers des cantons.
- Elles organisent et financent les cours interentreprises.
- Elles recrutent les conférenciers des cours interentreprises.
- Elles coordonnent l'évaluation des apprenants dans les trois lieux de formation.
- Elles organisent les examens pratiques en collaboration avec la commission d'examen du canton.



### **Ecole professionnelle**

- Elle enseigne les matières des compétences 11 et 12.
- Elle évalue les compétences 11 et 12.
- Elle enseigne la culture générale d'après le plan de formation spécial.
- Elle collabore avec les deux autres lieux de formation (officine et cours interentreprises).
- Elle entretient le contact avec le formateur en cas de problèmes (d'ordre scolaire ou privé).
- Elle est en contact avec l'office de la formation professionnelle par rapport aux visites de la commission d'apprentissage.
- Elle organise la partie écrite de la procédure de qualification «Connaissances professionnelles écrites et orales», ainsi que les deux examens linguistiques oraux.